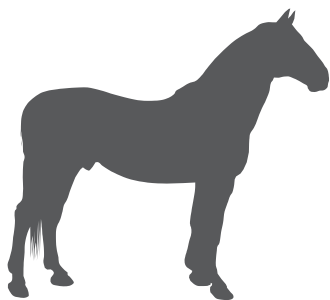




Les Observatoires Économiques Régionaux Les chiffres de la filière équine française

RÉFÉrences - Réseau Économique de la Filière Équine



→ Circuit économique de la filière équine

La filière équine regroupe l'ensemble des acteurs des nombreuses activités économiques :

• La production

Élevage, étalonnage

• La valorisation et la commercialisation

Débourrage, concours d'élevage, entraînement, épreuves jeunes chevaux.

• L'utilisation des chevaux

Équitations de loisir et de compétition, centres d'enseignement, disciplines sportives olympiques, courses hippiques, spectacle, travail agricole (débardage, labour, transport de matériel, entretien des espaces naturels), brigades équestres, etc.

• De plus, de nombreuses activités connexes

participent à l'économie locale

Pensions, soins (vétérinaires, maréchaux-ferrants), aliments, matériels et fournitures des entreprises équestres, équipement du cheval et du cavalier.



→ Biens et services connexes

• Alimentation

Exploitations agricoles, distributeurs/ commerçants d'aliments.

• Soins

Vétérinaires (médecine préventive et urgentiste, visites d'achats,..), maréchaux-ferrant, dentistes, ostéopathes.

• Transport

Transporteurs, distributeurs et commerçants.

• Sellerie/Bourrellerie

Entreprises de production, distributeurs et commerçants.

• Équipementiers

Concepteurs et constructeurs de bâtiments et sols, matériel d'écurie, matériel roulant.

• Centres de formation et recherche

Élevage, courses/équitation, enseignement d'équitation, maréchalerie, bourrellerie, médecine vétérinaire, etc.

→ Les leviers de financement de la filière équine en France

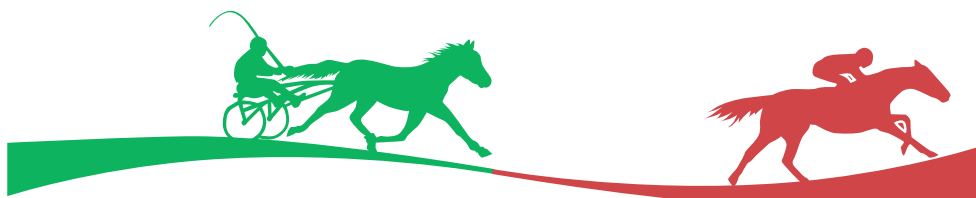


Les courses hippiques, avec plus de 10 milliards d'euros d'enjeux, contribuent majoritairement au financement de la filière équine et à l'économie nationale. Le système de pari mutuel retenu pour le financement des courses françaises fait preuve d'une grande efficacité. De ce système 2 fonds permettent de financer les projets de la filière équine en région :

Le Fonds Commun des Courses est géré par la Fédération Nationale des Courses Françaises (FNCF), il accorde chaque année plus de **23 millions d'euros** aux Sociétés de Courses (subventions de fonctionnement et d'équipement). Ainsi, les Sociétés de Courses non bénéficiaires de réunions PREMIUM (épreuves proposées à l'ensemble des opérateurs français de paris agréés par l'ARJEL), déchargées du financement des prix de Courses, disposent également des moyens nécessaires à une bonne organisation de leurs réunions. En l'absence d'une telle mutualisation des ressources, ces 172 Sociétés de Courses seraient condamnées à cesser leur activité.

Le Fonds « d'Encouragement aux Projets Equestres Régionaux Ou Nationaux » (EPERON) est constitué d'une part du prélèvement sur les enjeux sur les courses hippiques. Il permet de financer des projets novateurs réellement structurants. En 2011, 95 projets régionaux et nationaux ont été soutenus par ce fonds pour un montant global de plus de **11 millions d'euros**. En région, le fonds EPERON joue un réel rôle de levier, les projets soutenus représentent des investissements de plus de 23 millions d'euros répartis dans toutes les régions.

Les projets de la filière équine, au vue de leur impact positif sur l'aménagement du territoire sont également régulièrement soutenus par les **Collectivités Territoriales**.



→ Les Observatoires Économiques Régionaux dans le réseau RÉFÉrences

Des références pour un développement structuré des activités cheval

La filière équine a besoin d'outils de décision



Le réseau RÉFÉrences, 4 partenaires de la connaissance économique

L'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, la Fédération des Conseils des Chevaux, les Chambres d'Agriculture et l'Institut de l'Élevage constituent depuis 2006 le Réseau Economique de la Filière Equine (REFÉrences).

Ses travaux reposent sur la valorisation de bases de données, d'enquêtes et de suivis d'entreprises, avec une large diffusion des informations produites.

Les Observatoires Économiques Régionaux, une action du réseau

Ils consistent à enquêter tous les 3 à 5 ans les principales familles d'entreprises équines dans chaque région : centres équestres, éleveurs, entraîneurs de chevaux de course, cavaliers professionnels et marchands, sociétés de course, maréchaux-ferrants, vétérinaires et fournisseurs d'aliment et équipements.

Ce dispositif est co-financé par le Fonds EPERON. Après une première mise en œuvre en 2005-2008, 5 000 nouvelles enquêtes ont été menées en 2010-2012, dont les résultats sont présentés ici.



Institut français du cheval et de l'équitation
Observatoire économique et social du cheval
BP3 - 19231 ARNAC POMPADOUR Cedex
Tél : 08 11 90 21 31
www.haras-nationaux.fr

Comité de rédaction

Ombeline BARON
Conseil du Cheval Midi-Pyrénées
Magali BOGAERT
Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne
Pascale HEYDEMANN
Institut Français du Cheval et de l'Équitation
Lola QUITARD
Conseil des Chevaux de Basse-Normandie



Fédération nationale des Conseils des Chevaux
Haras d'Em
14 430 HOTOT EN AUGÉ
www.federation-conseil-cheval.fr